



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 119289

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude des enseignants exprimée notamment lors de la journée de grève du 9 février dernier. En effet, le corps enseignant se mobilise contre le projet de décret que le ministère de l'éducation nationale entend prendre afin d'instaurer la bivalence, d'envisager des suppressions de postes, la réduction d'heures d'enseignement, etc. Alors que le département de la Seine-Saint-Denis concentre de nombreuses difficultés, l'école plus que tout autre institution doit véritablement obtenir les moyens qui lui sont nécessaires afin d'assurer sa mission et notamment d'aider les élèves les plus en difficulté. Or, on le sait, cela nécessite une présence humaine importante (enseignants, personnels d'encadrement, etc.) dans les établissements qui connaissent une concentration d'élèves issus de milieux défavorisés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles décisions il entend prendre afin de rassurer les enseignants, notamment ceux de Seine-Saint-Denis, concernant ce projet de décret.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119289

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2028